

Une protection financière simple pour vous et vos proches

En matière d'assurance vie, différentes options s'offrent à vos clients. Entre l'assurance vie temporaire ou permanente, laquelle leur convient le mieux?

Si vos clients ont besoin d'une protection pour une période déterminée, l'assurance temporaire peut être une option intéressante.

Prenons par exemple le cas de Benoît...

- Il a 35 ans et est récemment divorcé.
- Entrepreneur.
- Travaille de longues heures.
- A encore des dettes d'études.
- Propriétaire d'un condo en banlieue.
- Aucune assurance personnelle.

Liste de vérification relative à l'assurance pour Benoît

- ✓ Rembourser son prêt hypothécaire et couvrir les derniers frais et les dettes en cas de décès.
- ✓ Avoir les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses supplémentaires au cours d'une période de rétablissement d'une maladie grave.

Solution de BMO Assurance proposée à Benoît

Homme de 35 ans NF (catégorie standard)	Protection	Prime mensuelle
Régime de base : Temporaire 25 ans	500 000 \$	45,00 \$
Avenant 1 : Prestation du vivant 20 ans (MG)	50 000 \$	22,86 \$
Avenant 2 : Exonération des primes en cas d'invalidité		10,22 \$
Programme Ressources santé de BMO Assurance ^{MC1}		Aucuns frais
PRIME MENSUELLE TOTALE		78,08 \$

Autres solutions temporaires pour Benoît

	Prime mensuelle totale
Régime de base Temporaire 20 ans de 500 000 \$ (avec les mêmes avenants)	65,03 \$
Régime de base Temporaire 30 ans de 500 000 \$ (avec les mêmes avenants)	89,78 \$



Chaque avenant Prestation du vivant comprend le programme **Ressources santé de BMO Assurance^{MC}** – l'assuré et les membres de sa famille peuvent obtenir des services d'information médicale et d'assistance personnelle.



Client idéal

Accent sur la protection du prêt hypothécaire / de la dette

- Clients âgés de 25 à 40 ans.
- Recherchent une protection temporaire « abordable ».

Facteurs déterminants



Peu d'entretien



Protection élevée



Gain de temps



Abordabilité

La solution de BMO Assurance : Assurance vie temporaire

- Taux garantis pour la Temporaire 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans – renouvelable jusqu'à l'âge de 85 ans et transformable jusqu'à l'âge de 71 ans.
- Offerte par l'intermédiaire de la Proposition intelligente et Livraison Intelligente pour améliorer l'expérience des conseillers et des clients.
- Programme d'échange de l'assurance Temporaire – Les polices Temporaire 10 ans et Temporaire 15 ans peuvent être échangées pour une durée plus longue entre le 1^{er} et le 5^e anniversaire de la police, sans autre tarification.
- Possibilité de combiner et d'épargner en ajoutant l'avenant Prestation du vivant Temporaire 10 ans et Temporaire 20 ans
- Rabais pour polices multiples – réduction des frais de police de 25 \$.
- Tarification accélérée² pour les clients de 40 ans et moins pour les montants d'assurance vie allant jusqu'à 5 000 000 \$ inclusivement.

7 ans plus tard à 42 ans...

- Benoît est maintenant cadre supérieur dans une petite entreprise en pleine croissance.
- Il s'est remarié et est le père d'un jeune enfant.
- Sa valeur nette a augmenté (placements enregistrés et non enregistrés).
- Il veut maintenant une assurance permanente assortie d'un instrument d'épargne à imposition différée.
- Le solde du prêt hypothécaire a diminué.

Exercer le droit de transformation de l'assurance temporaire de Benoît

Solution 1 : Transformer 200 000 \$ de son assurance Temporaire 25 ans en une police de la Gamme Dimension (VU).

Solution 2 : Transformer un montant d'assurance de 200 000 \$ de son assurance Temporaire 25 ans en une police vie entière Protection Patrimoine de BMO Assurance.

	Solution 1 : Gamme Dimension (frais modiques) Prime minimale du CA nivelé	Solution 2 : Vie entière Protection Patrimoine de BMO Assurance (primes jusqu'à l'âge de 100 ans)
Transformation partielle d'une assurance temporaire : régime permanent de 200 000 \$ (homme de 42 ans NF)	178,91 \$ ³	335,52 \$
Conservation de la protection Temporaire 25 ans	300 000 \$ avec l'avenant d'exonération des primes en cas d'invalidité (homme de 35 ans NF)	300 000 \$ avec l'avenant d'exonération des primes en cas d'invalidité (homme de 35 ans NF)
Maladie grave : 50 000 \$ (Prestation du vivant)	Transformation complète en... Prestation du vivant à 75 ans avec un remboursement des primes à la résiliation (RPR) à 65 ans ⁴	Conservation de son... Avenant Prestation du vivant Temporaire 20 ans
NOUVELLE prime mensuelle totale	321,79 \$	398,12 \$
Taux	1,50 % (CIG de 10 ans)	5,50 % (boni de rendement)
Valeurs de rachat totales (Année Âge)		
13 55	78 \$	25 923 \$
23 65	27 152 \$ (comprend le RPR)	118 976 \$
33 75	199 \$	232 881 \$
43 85	259 \$	375 631 \$
58 100	349 \$	666 479 \$



¹ BMO Assurance n'offre les services que sur la base d'une recommandation et n'exige aucun frais pour les services fournis. Telus Santé et Teladoc Health, Inc. n'exigeront aucun frais pour les services qu'ils fournissent. Vous pourriez toutefois devoir engager des frais supplémentaires pour des services ou fournisseurs qui vous sont recommandés par Telus Santé ou par Experts médicaux de Teladoc. Vous êtes libre d'engager ou non ces frais supplémentaires. Par conséquent, BMO Assurance n'est aucunement responsable de les régler.

² Tarification accélérée pour les montants d'assurance allant jusqu'à 5 000 000 \$ inclusivement pour les clients de 40 ans et moins, jusqu'à 3 000 000 \$ inclusivement pour les clients de 41 à 50 ans et jusqu'à 750 000 \$ pour les clients âgés de 51 à 60 ans.

³ Calcul établi selon une taxe provinciale de 2 % sur les primes.

⁴ Transformer 50 000 \$ de la Prestation du vivant 20 ans (MG) en Prestation du vivant 75 ans (MG) et ajouter un avenant de remboursement des primes à 65 ans sans autre évaluation.

L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez-vous référer au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance. Source : La Vague 53.0.

Le contenu du présent document est fourni à titre informatif seulement et peut être modifié sans préavis.

^{MDT} Experts médicaux de Teladoc est une marque déposée de Teladoc Health, Inc.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie